

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE ET TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Une donnée à caractère personnel désigne toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable (personne concernée) ; est réputée identifiable une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un numéro d'identification, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques, propre à son identité physique, physiologique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

HELIX MULTIMEDIA intervient en qualité de « sous-traitant » lorsqu'elle traite des données à caractère personnel pour le compte d'un responsable de traitement, c'est-à-dire celui qui détermine les raisons pour lesquelles il agit sur les données personnelles et qui en détermine les moyens.

Il en est ainsi lorsque le client stocke des informations à caractère personnel sur les serveurs d'HELIX MULTIMEDIA.

En sa qualité de sous-traitant, la société HELIX MULTIMEDIA informe ses clients, qui l'acceptent expressément, qu'elle fait appel à OVH pour l'hébergement de leurs données personnelles ; ce sous-traitant, qui est situé sur le territoire français, a souscrit auprès d'elle des obligations similaires concernant le traitement des données à caractère personnel.

En sa qualité de sous-traitant, la société HELIX MULTIMEDIA s'engage :

- à ne traiter les données à caractère personnel que sur instructions documentées de son client, responsable de traitement,
- à veiller à ce que son personnel respecte la confidentialité des données à caractère personnel qu'il serait amené à traiter,
- à prendre toutes les mesures requises, techniques et organisationnelles, pour garantir un niveau de sécurité adapté au risque
- à aider son client, responsable du traitement, dans toute la mesure du possible, par des mesures techniques et organisationnelles, à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes dont les personnes concernées le saisissent en vue d'exercer leur droit d'accès et de rectification sur les données collectées et le droit à l'oubli et à l'effacement
- à aider son client, responsable du traitement, à respecter les obligations de sécurité et à l'informer immédiatement de toute violation de ses données
- à, selon le choix du client, supprimer toutes les données à caractère personnel ou les lui renvoyer au terme du contrat,
- à mettre à la disposition du client, responsable de traitement, toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues au présent article